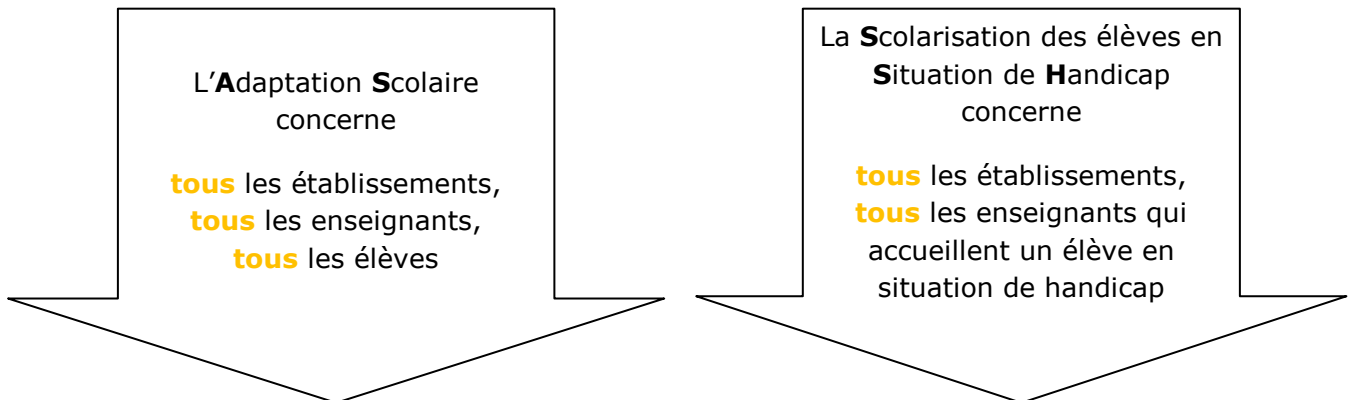


LE PROJET ASH* D'ETABLISSEMENT

Quelques rappels, définitions ...

* **ASH** : **A**daptation **S**colaire et **S**colarisation des élèves en **S**ituation de **H**andicap



Voilà pourquoi on parle de « **ASH, Affaire de tous** »

- ✓ **Ecole inclusive** : le concept d'école inclusive est au cœur des réflexions actuelles. Ce n'est pas l'enfant qui doit s'adapter à l'école, mais l'école qui doit s'adapter pour permettre à chaque enfant d'y étudier dans de bonnes conditions quel que soit sa difficulté ou son handicap.
- ✓ **Le projet ASH d'établissement** : c'est la déclinaison pédagogique du projet éducatif visant la réussite de tous les élèves.

☞ Son pilote : le chef d'établissement

☞ Une volonté : inscrire la démarche ASH dans sa pratique professionnelle, en développant la compétence n°6 « prendre en compte la diversité des élèves » du référentiel de compétence de professeur d'école.

☞ Des outils pour son élaboration :

- ☞ Une analyse « objective » : fichier tableau de bord
- ☞ Hiérarchiser les aides (conférence pédagogique M.O. Planchon)
- ☞ Repères pour l'aide aux élèves en difficulté : rôle et place des enseignants spécialisés

☞ Des ressources humaines :

- ☞ L'enseignant spécialisé
- ☞ La psychologue de l'éducation

☞ La mise en œuvre :

- ☞ professionnaliser les conseils de cycle
- ☞ Une démarche ASH : changer de regard, travailler en équipe, oser une réponse adaptée...